

Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 février à 18h00

Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 7

Pouvoir : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le 17 février à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Jeure d'Andaure dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme Aline FARRE, Maire.

Présents : Sylvain CHANTRE, Jean-Luc COMBETTES, David DUCHAMP, Aline FARRE, Laurent PENEL, Pascal POSSETY, Laurent VAREILLES

Pouvoirs : Josette MILGRAM-TODOROVITCH donne pouvoir à Aline FARRE,

Absents/Excusés : Angelo DAVICO, Hélène DEBERGH, Odile CHARREYRON,

Date convocation : 11 février 2025

Secrétaire : Le conseil municipal a désigné David DUCHAMP secrétaire de séance.

1 – Création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et, aux agents contractuels sur le fondement des articles L,332-14 et L332-8 du code général de la fonction publique

Suite à l'infructuosité de la précédente offre d'emploi d'agent technique à mi-temps, il a été décidé la création, à temps complet, d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent dans le grade d'adjoint technique.

Cet emploi sera à pourvoir à compter du 1^{er} avril, il sera ouvert aux fonctionnaires, et par dérogation pour les communes de moins de 1000 habitants, le poste pourra être pourvu par un contractuel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter cette proposition.

Fin de séance à 18h30

Aline FARRE,
Maire

David DUCHAMP
Secrétaire de séance